



**Division des Personnels
enseignants**

**ARRETE FIXANT LA COMPOSITION DE LA COMMISSION D'ENTRETIEN EN VUE DU
RECRUTEMENT SUR LE POSTE A PROFIL AU LYCEE RENOUVIER A PRADES EN
ECO GESTION OPTION COMMERCE (P8013)**

Mouvement des Postes à Profil – Rentrée scolaire 2022

**LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE OCCITANIE
RECTRICE DE L'ACADEMIE DE MONTPELLIER
CHANCELIERE DES UNIVERSITES**

VU les lignes directrices de gestion ministérielles du 25 octobre 2021 publiées au B.O.E.N spécial n°6 du 28 octobre 2021 ;

VU la note de service MENJS – DGRH B2-2 du 25 octobre 2021 MENJS - Mobilité des personnels enseignants du second degré, des personnels d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale : règles et procédures du mouvement national à gestion déconcentrée - Rentrée scolaire 2022 ;

VU l'arrêté ministériel MENJS - DGRH B2-2 du 25 octobre 2021.

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} :

La composition de la commission d'entretien est fixée comme suit :

Titulaires :

- Mme Florence GELLY, proviseure du lycée Renouvier - Prades
- Mme Frédérique HANQUIER, IEN-ET-EG « économie-gestion »
- Mme Sylvie MOISANT, cheffe de bureau à la Division des Personnels Enseignants.

Suppléants :

- M. Pascal MARSAN, proviseur-adjoint du lycée Renouvier - Prades
- M. Franck COGNET, IEN-ET-EG « économie-gestion »
- M. Vincent AMBID, chef de bureau à la Division des Personnels Enseignants

ARTICLE 2 :

La secrétaire générale de l'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Montpellier, le **- 6 DEC. 2021**

Pour la rectrice et par délégation
la secrétaire générale adjointe
Directrice des ressources humaines

Alma LOPES